

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00478

**PLAN DE RELANCE 2021-2023 - AVENANT N°1 À LA CONVENTION EN DATE
DU 12 OCTOBRE 2022 RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE
CONCOURS À LA COMMUNE DE RIVE-DE-GIER POUR LE FINANCEMENT DE
LA RELOCALISATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE AU SEIN DE
L'ANCIENNE ÉCOLE VICTOR HUGO**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 22 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 98

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de voix : 114

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON,
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE,
M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA,
M. Charles DALLARA, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE,
M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,
M. Jacques GUARINOS, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT,

RECU EN PREFECTURE

Le 03 octobre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230928-D20230047810

Date de mise en ligne : 03 octobre 2023

M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, Mme Evelyne ORIOL, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à Mme Laurence RICCIARDI,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Jacques GUARINOS,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Véronique FALZONE, M. Louis-Jean FONTBONNE,
M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, Mme Fabienne MARMORAT,
M. Gilles PERACHE, Mme Clémence QUELENNEC, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 SEPTEMBRE 2023

PLAN DE RELANCE 2021-2023 - AVENANT N°1 A LA CONVENTION EN DATE DU 12 OCTOBRE 2022 RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE RIVE-DE-GIER POUR LE FINANCEMENT DE LA RELOCALISATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE AU SEIN DE L'ANCIENNE ECOLE VICTOR HUGO

CONTEXTE

Par délibération n°2022.00404 en date du 29 septembre 2022, le Conseil Métropolitain a approuvé l'attribution d'un fonds de concours de 1 464 087 € à la commune de Rive-de-Gier pour la relocalisation du conservatoire de musique au sein de l'ancienne école Victor Hugo.

La convention relative au versement de ce fonds de concours a été signée le 12 octobre 2022.

L'article 5 de la convention précise que :

- la convention prend effet à la date de sa signature par Saint-Etienne Métropole et prendra fin avec le versement du solde du fonds de concours à la commune ;
- la commune doit commencer l'opération dans un délai d'un an à compter de la signature de la convention attributive et doit achever l'opération dans un délai de deux ans à compter du démarrage des travaux ; au-delà, le bénéfice du fonds de concours devient caduc ;
- les demandes de prorogation sont possibles pour motifs justifiés et donneront lieu à un avenant.

Par courrier en date du 31 mai 2023, la commune de Rive-de-Gier a transmis l'OS de démarrage des travaux, en date du 30/08/2021. Ainsi, selon la convention signée le 12 octobre 2022, l'opération doit s'achever au plus tard le 30/08/2023.

Par courrier en date du 14 juin 2023, la commune de Rive-de-Gier sollicite une prorogation de la convention. La commune précise qu'un retard de quelques mois a été pris car certains lots ont été déclarés sans suite et ont dû être relancés.

OBJET DE L'AVENANT

Conformément à l'article 7 du règlement administratif et financier pour l'attribution du fonds de concours et à l'article 5 de la convention signée le 12 octobre 2022, les demandes de prorogation sont possibles pour motifs justifiés et donnent lieu à un avenant.

Considérant les difficultés rencontrées par la commune pour la réalisation de la relocalisation du conservatoire de musique au sein de l'ancienne école Victor Hugo, entraînant un décalage de la date d'achèvement de l'opération,

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve la prorogation de la convention relative au versement d'un fonds de concours pour la relocalisation du conservatoire de musique au sein de l'ancienne école Victor Hugo attribuée à la commune de Rive-de-Gier et ce jusqu'au 30 août 2024 ;**
- **approuve l'avenant n°1 modifiant ladite convention d'attribution signée le 12 octobre 2022 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 à la convention d'attribution joint en annexe.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de séance,



Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD